

Crédits COVID-19: quoi de neuf?

26 août 2021 (formation en ligne, 12.00–13.00)

Public visé

- Réviseur agréé
- Expert réviseur agréé
- CFO
- Chef comptable

Le but du séminaire étant de faire un point de situation quant aux crédits COVID-19 dans la pratique, il est conseillé d'avoir suivi le séminaire «Crédits COVID-19: aspects légaux, fiscaux et comptables utiles pour l'établissement ou l'audit des comptes 2020» de février 2021 ou d'avoir une certaine connaissance théorique et pratique du sujet.

Contenu

- Principales évolution pratiques et doctrinales d'un point de vue légal et comptable
- Point sur les questions fiscales
- Exemples tirés de la pratique

Conditions-cadres

Pas de prérequis particuliers

Vos avantages

Vous connaîtrez

- Les principales évolutions pratiques et doctrinales suite aux révisions du premier exercice avec des crédits COVID-19

Vous saurez

- Traiter la présentation d'un crédit COVID-19 dans les états financiers 2020
- Evaluer les risques de l'utilisation inadéquate d'un crédit COVID-19 pour le preneur et l'organe de révision

Responsable du séminaire

Gérald Balimann, expert-comptable diplômé, associé Fiduciaire Fidinter SA, Lausanne

Conférenciers

Gérald Balimann, (voir ci-dessus)

Pierre-Marie Glauser, Professeur à l'Université de Lausanne, avocat, associé Oberson Abels SA, Lausanne

Clémence de Weck, avocate, Kellerhals Carrard, Lausanne

Denis Wulliamoz, expert-comptable diplômé, fondé de pouvoir, Fiduciaire Fidinter SA, Lausanne

Date

26.08.2021 12.00–13.00

Prix du séminaire

CHF 150.– non-membre
CHF 100.– collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse

Sont compris

- toute la documentation (numérique)
- TVA 7,7%

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 1 heures par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais

Annulation gratuite jusqu'à 48 heures avant la formation continue en ligne, en deçà de 48 heures: frais d'annulation à hauteur de 50% du prix de la manifestation. Non-participation (absence sans justification dans ZOOM) 100% du prix du séminaire.

Les manifestations de formation continue en ligne d'EXPERTsuisse auront un suivi professionnel et seront accompagnées de Key-Take-Away Questions.